

COMMENT FAIRE ?

En achetant ton passeport, tu as reçu un n° de passeport, un code et la brochure qui te permettent de choisir tes activités par internet.

Va sur le site du PVJ www.passeportvacancesne.ch, clique sur « Passeport » puis « Lien » puis « Enfants » et suis la procédure demandée.

Les choix doivent être introduits jusqu'au 28 mai dernier délai.

Avant de nous transmettre tes choix, assure-toi qu'ils soient validés par tes représentants légaux.

La dernière semaine d'école, tu reçois ton programme et **ton passeport (avec ta photo) que tu devras toujours avoir sur toi au moment de tes déplacements et de tes activités.**

DISCIPLINE

Par son inscription, l'enfant est engagé à participer aux activités qu'il a reçues. Nous exigeons de sa part discipline, attitude correcte et ponctualité. En cas de réel empêchement, prière d'avertir la permanence du PVJ. Des contrôles de présence sont effectués.

En cas de comportement inapproprié, le PVJ se réserve le droit de reprendre immédiatement et sans préavis le passeport de l'enfant.

ACCOMPAGNEMENT

L'un des buts du Passeport-Vacances est de favoriser l'autonomie. Seules les activités mentionnées "A" bénéficient d'un accompagnateur bénévole et intervenant dans un cadre non professionnel.

Les coordonnées des accompagnateurs ne sont pas communiquées.

ASSURANCE

Tous les participants au Passeport-Vacances doivent être assurés en cas d'accidents et sont responsables des dommages qu'ils pourraient causer.

Les organisateurs et le PVJ déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

MODIFICATION D'ACTIVITÉ ET MÉTÉO



Ce logo indique que l'activité est dépendante de la météo. Elle peut donc être **annulée** ou **modifiée**. **Si le temps est incertain, il faut téléphoner au n° 1600, rubrique 3** (club-association). Le message est diffusé quelques heures avant le début de l'activité.

Au retour des animations extérieures, il est nécessaire de contrôler qu'il n'y ait aucune tique sur le corps. Ne pas oublier de prévoir assez à boire, surtout en cas de forte chaleur.

HORAIRE

Les horaires sont calculés au plus juste, il est très important de les respecter **et d'être à l'heure**. Il n'est pas de la responsabilité des organisateurs ou des accompagnateurs d'attendre les enfants. La durée de chaque activité est indicative et peut être réduite ou augmentée pour des raisons indépendantes de notre volonté.

PERTE/REPLACEMENT

En cas de remplacement du passeport, celui-ci sera facturé CHF 5.- et les bons ne seront pas remis une seconde fois.